NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201729 - Marais du Val d'Ainan

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201729

1.3 Appellation du site

Marais du Val d'Ainan

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

17/11/2022

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 18/11/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/11/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029827016

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,59774°

Latitude : 45,4352°

2.2 Superficie totale

247 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
38	Isère	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38105	CHIRENS
38222	MASSIEU
38386	SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		1,6 *(0,65 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		0,09 *(0,04 %)*		G	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		11,5 *(4,66 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,43 *(0,58 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		16,59 *(6,72 %)*		G	B	C	B	B
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	1,02 *(0,41 %)*		G	A	C	C	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		7,67 *(3,11 %)*		G	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	26,96 *(10,91 %)*		G	A	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		2,26 *(0,91 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	*Vertigo angustior*	p			i	P	G	B	B	C	B
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	G	C	A	B	B
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	DD	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	G	C	B	B	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	G	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	DD	C	B	B	B
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	G	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	G	D			
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	G	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	G	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	G	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	G	D			
P	1903	*Liparis loeselii*	p			i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
B		*Ixobrychus minutus*			i	P			X		X	
B		*Milvus migrans*			i	P			X		X	
B		*Athene noctua*			i	P			X			
B		*Alcedo atthis*			i	P			X		X	
B		*Cettia cetti*			i	P			X		X	
I		*Elaphrus uliginosus*			i	P						X
I		*Pterostichus (Argutor) diligens*			i	P						X
I		*Maculinea arion*			i	P	X		X			
I		*Proserpinus proserpina*			i	P	X		X		X	
I		*Ischnura pumilio*			i	P						X
I		*Orthetrum brunneum*			i	P						X
I		*Tetheella fluctuosa*			i	P						X
I		*Celaena leucostigma*			i	P						X
M		*Mustela putorius*			i	P		X	X		X	
M		*Arvicola sapidus*			i	P			X			

M		*Micromys minutus*			i	P			X			
P		*Carex appropinquata*			i	P						X
P		*Carex pseudocyperus*			i	P						X
P		*Dryopteris carthusiana*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Spiranthes aestivalis*			i	P	X		X		X	
P		*Thelypteris palustris*			i	P						X
P		*Orchis laxiflora subsp. palustris*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	30 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	30 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Ce site constitue un des complexes marécageux les plus riches du département de l'Isère par la juxtaposition de milieux humides liés à la dynamique de la rivière Ainan, la variété des sols tourbeux et argileux et la diversité des types d'exploitation traditionnels.

Les gisements de tourbe présentent un intérêt paléoécologique unique par la sédimentation de plus de 12 000 années de grains de pollen et la présence d'une strate correspondant à l'éruption de l'Eifel (volcan allemand) datant de 12 000 ans.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

Fragilité du site lié au maintien de la qualité des eaux de l'ensemble de la zone concernée par des pratiques agricoles. Mais le coeur patrimonial du site est sous maîtrise foncière du Conseil départemental de l'Isère qui opère une gestion en régie depuis 2016 après plusieurs années sous gestion par le conservatoire d'espaces naturels de l'Isère.

4.2 Qualité et importance

Le site constitue un des complexes marécageux les plus riches du département de l'Isère.
Le marais se caractérise par deux grands ensembles :
1. Les milieux humides sur tourbe, remarquables par leur dimension et représentant un patrimoine de premier plan à la dimension régionale, voire nationale.
2. le système aquatique de l'Ainan qui constitue, avec son réseau de fossés, un patrimoine naturel, halieutique et de ressources en eau remarquable.

La flore et la faune du site lui confèrent un intérêt écologique exceptionnel.

Les prairies tourbeuses abritent plusieurs orchidées rarissimes comme le Liparis de Loisel (d'intérêt communautaire) ou la Spiranthe d'été (protégée au niveau national), ainsi qu'une libellule, l'Agrion de Mercure.

Les biotopes aquatiques courants et stagnants accueillent une faune remarquable d'amphibiens comme le Triton crêté ou le Sonneur à ventre jaune (non contacté récemment) et de poissons : Lamproie de Planer et Chabot, espèces d'intérêt communautaire indicatrices d'une bonne qualité des eaux. Les forêts alluviales d'aulnes et frênes ainsi que la Renoncule grande douve (protégée) contribuent aussi à la valeur patrimoniale de cette zone humide.

Par sa présence et les pratiques mises en place, l'agriculture participe au maintien de la biodiversité. Les prairies permanentes entretenues par fauche et/ou pâture permettent la conservation des prairies maigres de fauche, habitat reconnu d'intérêt communautaire, et favorisent la présence d'une espèce de papillon paléarctique d'intérêt communautaire : le Cuivré des marais.

Sur ce site ont été inventoriés 9 habitats d'intérêt communautaire, dont 2 prioritaires :
Forêts alluviales à aulnaies-frênaies (91EO*), prairie à Molinie sur argile calcaire (6410), prairies maigres de fauche de basse altitude (6510), Marais calcaires à Marisque et Carex de Daval (7210*), tourbières basses alcalines (7230), chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160), rivières des étages

planitaires à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260), pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (6210), mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (6430)

De plus a été notée la présence de 19 espèces d'intérêt communautaire :
- 2 espèces d'amphibiens (le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune),
- 2 espèces de poissons (la Lamproie de Planer et le Chabot),
- 6 espèces de chauves-souris (le Petit murin, le Grand murin, le petit rhinolophe, le frand rhinolophe, la barbastelle et le murin de Bechstein),
- 1 espèce de papillon (le Cuivré des marais),
- 1 espèce de libellules (Agrion de Mercure),
- 1 crustacé (l'écrevisse à pattes blanches),
- 2 espèces de mollusque (Vertigo angustior et Vertigo moulinsiana)
- 1 plante : le Liparis de Loisel.

Le Sonneur à ventre jaune et l'écrevisse à pattes blanches doivent être considérés comme des espèces " potentielles ", car leur présence sur le site n'a pas été confirmée récemment.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		B
L	E01.01	Urbanisation continue		B
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
L	J02.01	Comblement et assèchement		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70 %
Domaine départemental	30 %

4.5 Documentation

- Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201729 « Marais du val d'Ainan » - Période 2009 # 2014 # Validé au comité de pilotage du 23 avril 2009 # Chambre d'agriculture de l'Isère # Complété et modifié par la DDAF # Edition Juillet 2009 # Synthèse - 69 pages (847 KO).
- Plan de préservation et d'interprétation du marais de Chirens - AVENIR pour le Conseil général 38 - Décembre 2007.
- Inventaire des lépidoptères du val d'Ainan- FLAVIA 2006.
- Schéma de gestion de l'Ainan et ses affluents - BURGEAP pour le SIAGA (Syndicat interdépartemental pour l'aménagement du Guiers et ses affluents) - 2006.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	30 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conseil Départemental de l'Isère

Adresse : 7 rue Fantin Latour 38000 GRENOBLE

Courriel : thomas.linossier@isere.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : document d'objectifs du site FR8201729
Lien :
https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8201729-marais-du-val-d-ainan-a21509.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site "Marais du val d'Ainan", validé par le Comité de pilotage du 23 avril 2009, a été complété en juillet 2009 suite aux remarques faites en mai-juin 2009.
Ce document est en cours de réactualisation.

Il comporte les quatre Objectifs de Développement Durable (ODD) suivants liés à quatre enjeux :

ENJEU A : HABITATS ET ESPECES COMMUNAUTAIRES DES MILIEUX OUVERTS HUMIDES
ODD A : Favoriser les habitats humides ouverts et les espèces d'intérêt communautaire associées
Lutter contre l'embroussaillement et conserver un habitat favorable aux orchidées paludicoles
Lutter contre les espèces invasives
Eviter les dégâts de déprédation et le passage des chasseurs sur les aires de présence des populations d'orchidées protégées
Restaurer la dynamique marécageuse par la création ou l'entretien d'ouvrages hydrauliques existants
Mettre en place des pratiques agricoles adaptées aux enjeux de conservation

ENJEU B : L'AINAN ET LES FORETS ALLUVIALES
ODD B : Favoriser la dynamique naturelle de l'Ainan et des forêts alluviales
Restaurer l'Ainan et ses habitats aquatiques, et les diversifier
Restaurer l'étang de la Vora à Massieu
Améliorer le fonctionnement alluvial à l'aval du site
Eviter les coupes à blancs, mettre en place une exploitation sylvicole raisonnée
Libre évolution
Améliorer la connectivité des habitats forestiers : conserver les haies, bosquets et arbre isolés

ENJEU C : LES PRAIRIES MESOPHILES A SECHES
ODD C : Encourager une agriculture adaptée aux milieux et espèces associées
Maintenir ou rétablir des milieux ouverts
Améliorer la connaissance des pratiques et exploitants agricoles sur l'ensemble du site, particulièrement à Bavonne et Saint-Geoire-en-Valdaine
Mettre en place un pâturage extensif sur les zones pâturées à Bavonne
Sensibiliser et accompagner les agriculteurs pour diminuer voire supprimer l'utilisation d'intrants

ENJEU D : ANCRAGE DANS LE TERRITOIRE
ODD D : Piloter la politique Natura 2000 et la coordonner avec l'ENS
Mettre en #uvre le DOCOB
Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux
Intégrer le Val d'Ainan dans le PAEC Parc de Chartreuse et accompagner les agriculteurs dans la contractualisation de MAEC